L'État mise sur le photovoltaïque

Le ministre du Développement durable et son secrétaire d'État ont présenté, vendredi, l'installation photovoltaïque de l'Atert-Lycée, à Redange.

Hormis ce projet déjà bien avancé, François Bausch et Camille Gira ont fait un état des lieux relatif à 15 projets d'installation photovoltaïque planifiés à travers le pays ces deux prochaines années, pour un coût de neuf millions d'euros.

De notre journaliste Claude Damiani

L e Luxembourg aspire à être précurseur dans la mise en application des préceptes du visionnaire américain Jeremy Rifkin, afin d'être l'un des pays pionniers dans l'adaptation aux défis de la troisième révolution industrielle. Ce qui n'est plus un secret pour personne a déjà commencé à prendre forme et le développement de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'Atert-Lycée en est le parfait exemple.



Car l'objectif du gouvernement est de se baser sur cet exemple pour équiper 15 bâtiments de panneaux photovoltaïques, sur les deux pro-



De g. à dr. : l'ingénieur Marc Turpel sur les toits de l'Atert-Lycée, face au ministre François Bausch, au directeur de l'administration des Bâtiments publics, Jean Leyder, et au secrétaire d'État, Camille Gira.

chaines années, pour un investissement total de 9 millions d'euros, par le biais du Fonds climat et énergie. (voir la liste des bâtiments dans l'encadré jaune). Il faut savoir qu'à l'heure d'aujourd'hui 1 % du coût de construction des nouveaux bâtiments publics et des grandes rénovations est investi, depuis 2001, dans l'utilisation d'énergies renou-

velables, dont le photovoltaïque.

Une énergie qui est d'ailleurs durablement utilisée sur les toits de l'Atert-Lycée depuis la mise en service des bâtiments en 2008. «Il s'agit du premier lycée réalisé par l'administration des Bâtiments publics selon le concept énergétique innovateur visant à minimiser les consommations éner-

gétiques et réduire sensiblement les émissions de CO2 par rapport aux standards construits jusqu'à ce jour», ont indiqué le directeur de l'administration, Jean Leyder, et l'ingénieur Marc Turpel.

«L'Atert-Lycée est un bâtiment très efficient d'un point de vue énergétique», a renchéri le ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch. «Les émissions de CO2 sont très faibles, proches de zéro», a complété Marc Turpel.

L'ingénieur ajoute: «L'initiative d'une importante installation photovoltaïque visait à couvrir au maximum la consommation électrique du lycée et ainsi réduire également les émissions de CO2 relatives à l'électricité.»

À noter, par ailleurs, que les émissions sont encore davantage réduites grâce au raccordement à la centrale de cogénération Biogas un der Atert.

Les 15 bâtiments concernés

e ministère du Développement durable projette d'équiper 15 bâtiments à travers le pays : les ateliers centraux des Ponts et Chaussées à Bertrange, le hall de stationnement de la caserne Herrenberg à Diekirch, l'école européenne à Luxembourg-Kirchberg, le lycée du Nord à Wiltz, le hall des sports du lycée Robert-Schuman, le lycée technique de Lallange à Eschsur-Alzette, le lycée technique d'Esch-sur-Alzette-Raemerich, le lycée de Junglinster, la bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg (en construction), le dépôt des Ponts et Chaussées à Mersch (en construction), le lycée de Clervaux (en construction), le lycée technique agricole à Gilsdorf (en construction), le lycée technique Ettelbruck (assainissement énergétique du complexe sportif en cours), la fondation Kraïzbierg à Dudelange (en planification) et le stade national d'athlétisme à Fetschenhof (en planification).